

Jet Roller Club Genève  
Rue François-Dussaud 12  
1227 Les Acacias

secretariat@jet-geneve.ch  
www.jet-geneve.ch



Genève Rink-Hockey Club  
Rue François-Dussaud 12  
1227 Les Acacias

secretariat@geneve-rhc.ch  
www.geneve-rhc.ch

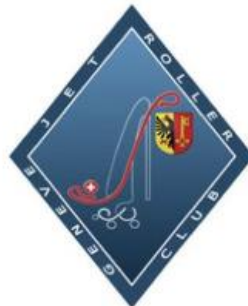
## GENEVE RINK-HOCKEY CLUB

## JET ROLLER CLUB GENEVE

### Concept de protection pour le championnat dès le 31 août 2020

Version : 31 août 2020





## Nouvelles conditions cadres

Depuis le 19 juin 2020, les manifestations publiques dans l'espace public réunissant jusqu'à 1000 personnes ne sont plus interdites en application de l'ordonnance fédérale sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière, à condition d'élaborer, mettre en œuvre et faire respecter un plan de protection qui assure le respect des exigences sanitaires de l'OFSP. Elles restent soumises à autorisations cantonales et/ou communales nécessaires.

## Nombre de Personnes :

Le nombre de personne est limité par la capacité de la salle de rink à 540 personnes, ce qui est en dessous de la limite des 1000 personnes fixée par l'ordonnance fédérale.

## Mesures d'hygiène :

Des désinfectants sont disponibles dans le Centre Sportif en plusieurs endroits et du savon est disponible dans les toilettes du centre. La désinfection des mains est obligatoire à l'entrée du Centre Sportif.

**Le Genève RHC et le Jet RCG imposent le port du masque dans les gradins et à la buvette pour tous les spectateurs de plus de 12 ans.** Sont dispensés de porter le masque : les joueurs, les membres du Staff (y compris table de chronométrage) et les arbitres. Des affiches seront disposées dans les gradins et cette obligation sera rappelée par l'intermédiaire des haut-parleurs. Des masques seront en vente au prix de CHF 1,-.

Pour le surplus, les règles du Centre Sportif sont applicables en tout temps hors des gradins et de la salle de rink. Ces règles sont clairement affichées en différents points du Centre Sportif. En cas de conflit entre 2 règles, la plus restrictive s'applique.

## Accès aux vestiaires :

Selon les directives du Centre Sportif, l'accès aux vestiaires est strictement réservé aux équipes, joueurs et entraîneurs, dans la limite de 9 personnes en simultané dans le vestiaire et de 2 personnes sous les douches en même temps.

## Restauration :

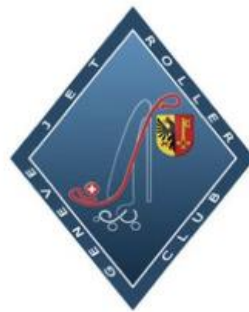
Lors de la restauration à la buvette, il faut éviter les files d'attente et respecter la distance minimale. Un système à sens unique doit être mis en place pour la circulation des personnes. Le port du masque est également obligatoire.

## Symptômes :

Les personnes présentant les symptômes de la maladie ne sont pas autorisées à assister aux rencontres et doivent rester à la maison en se conformant aux règles établies par l'OFSP.

## Application :

Les membres du comité du Genève RHC et du Jet RCG, ainsi que les responsables de chaque catégorie juniors (coordinateurs), sont les garants du respect des mesures susmentionnées. En cas de question, MM. Julien Pahud (079 503 59 05 ou [julien.pahud@geneve-rhc.ch](mailto:julien.pahud@geneve-rhc.ch)) et Yan Rosa (078 641 80 19 ou [y.rosa@lombardodier.com](mailto:y.rosa@lombardodier.com)) se tiennent à disposition. Ce plan est applicable de suite et jusqu'à nouvel avis.



## Annexe 1 : Directives Générales Swiss Olympic

Directives générales pour le sport après l'assouplissement des mesures

**Spirit of Sport** signifie maintenant ...

**Respect des règles d'hygiène**  
de l'OFSP

**Respect des distances**  
(garder 1,5 m de distance si possible)

**Respect du concept de protection**  
des clubs et des exploitants d'installations sportives

Participation aux entraînements/compétitions **sans symptômes**

**Manifestations sportives**  
– avec max. 1000 athlètes  
– avec max. 1000 spectateurs  
– groupes de max. 300 personnes si une distance de 1,5 mètre ne peut pas être assurée

**Listes de présence**  
(traçabilité des contacts proches – Contact Tracing)

**Entraînements de sports avec contact physique étroit en groupes fixes**  
(recommandation)

Valable dès le 22 juin 2020

## Annexe 2 : Comment nous protéger

Rappel des nouvelles règles de l'OFSP – page 4

## Annexe 3 : Fiche d'information sur le concept de protection Covid-19 de la FSRH

Voir page 5

Le Genève RHC et le Jet RCG vous remercie de votre compréhension et de votre diligence dans l'application de ces règles.

Genève, le 31 août 2020

Pour le Genève RHC et le Jet RCG  
Le Comité



Nouveau coronavirus

Actualisé au 6.7.2020

## VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:

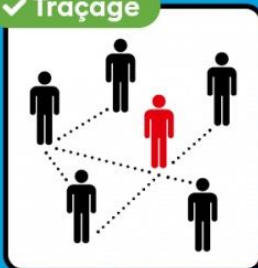
### Suivre impérativement les nouvelles règles :

✓ Test



En cas de symptômes, se faire tester tout de suite et rester à la maison.

✓ Traçage



Chaque fois que c'est possible, fournir ses coordonnées pour le traçage.

✓ Isolement/quarantaine

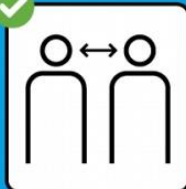


En cas de test positif : isolement.

En cas de contact avec une personne testée positive : quarantaine.

### Pour rappel :

✓



Garder ses distances.

✓



Recommandé : un masque si on ne peut pas garder ses distances.

✓



Se laver soigneusement les mains.

✓



Éviter les poignées de main.

✓



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.

✓



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

[www.ofsp-coronavirus.ch](http://www.ofsp-coronavirus.ch)



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

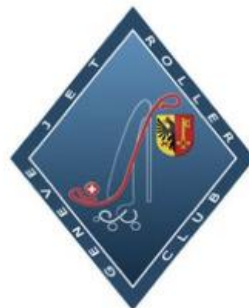
Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG  
Office fédéral de la santé publique OFSP  
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP  
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation





SWISS OLYMPIC MEMBER

FÉDÉRATION SUISSE DE RINK-HOCKEY  
SCHWEIZERISCHER ROLLHOCKEY-VERBAND  
FEDERAZIONE SVIZZERA DI HOCKEY SU ROTELLE

[www.rollhockey.ch](http://www.rollhockey.ch)

#### Fiche d'information sur le concept de protection Covid-19

*Sur la base du concept de protection, la FSRH a élaboré une fiche d'information pour les clubs, les spectateurs et toutes les personnes concernées. L'objectif est de trouver un règlement uniforme pour tous les clubs au sein de la FSRH.*

**Nombre de personnes :** Le nombre de personnes est limité. Pas plus de 1'000 personnes (y compris les équipes, les VIP et les assistants) seront admises à la fois.

**Formation des secteurs :** en fonction des réglementations cantonales, les secteurs doivent être formés et clairement définis. Le mélange n'est pas autorisé.

**Mesures d'hygiène :** Des désinfectants/savons sont disponibles pour les spectateurs. Les zones fréquemment utilisées sont régulièrement désinfectées.

**Distance minimale :** Afin de garantir une distance minimale de 1,5 mètre, un siège sur deux est laissé libre et il est interdit d'être près de la bande. Les trajets des spectateurs sont contrôlés par un système à sens unique.

**Masques :** si la distance ne peut être garantie dans les secteurs, toutes les personnes (à l'exception des joueurs, des membres du staff et des arbitres) sont tenues de porter un masque à partir de l'âge de douze ans. Cette obligation est invoquée à plusieurs reprises par l'intermédiaire du haut-parleur.

**Recherche des contacts :** pour assurer la recherche des contacts, une liste est tenue à l'entrée. Cette liste est activement tenue par une personne. Les données de contact sont supprimées après 14 jours conformément aux exigences du gouvernement fédéral.

**Restauration :** Lors de la restauration, il faut éviter les files d'attente et respecter la distance minimale. Un système à sens unique doit être mis en place pour la circulation des personnes.

**Symptômes :** les personnes qui présentent des symptômes restent à la maison.

Si vous avez des questions, veuillez contacter le bureau ([office@rollhockey.ch](mailto:office@rollhockey.ch)).

Official Partner

**OCHSNER  
SPORT**

Official Partner

**Landi**

Official Supplier

**Roller**